Le Petit Tramoyen

Juin 2016



Fête de la Musique 2016

Bulletin Municipal d'Informations

EDITO

A peine le temps de vous laisser terminer la lecture du dernier numéro de printemps, que le Petit Tramoyen s'écrit aux couleurs de l'été, des (longues) vacances scolaires, et de toutes joies estivales.

A peine le temps de savourer la belle réussite de l'organisation de la fête de la musique, que notre Comité Vivre Ensemble s'investit dans l'organisation de notre traditionnel pique-nique annuel et de ses activités.

Et, juste avant de boucler les cartables pour les grandes vacances, la superbe fête-anniversaire du tennis suivie de la fête de l'école sont venues animer notre village pour le bonheur du plus grand nombre.

Et, d'ores et déjà, faites une place dans votre agenda aux Journées du Patrimoine, qui cette année encore trouvent place dans notre Village.

BRAVO à toutes ces initiatives et à la créativité dont leurs organisateurs font preuve !

Et aussi dans ce numéro estival un article pas comme les autres ! Car c'est sûr, comme moi, vous ne savez pas tout sur le maïs. Allez donc voir ce qui se passe dans nos champs ...Lisez les anecdotes de cette culture riche en traditions et en valeurs humaines.

Enfin et toujours, nous gardons les yeux grands ouverts sur l'actualité celle de notre village, celle "autour de nous" et celle qui touche aux "enjeux constants de notre environnement".

Bel été, belles vacances et bonne lecture !

Brigitte FILLION
Responsable de la commission Communication

Sommaire

Commission Ecole ..... page 2
Commission Voirie ..... page 3
Comité Vivre Ensemble ..... page 3
Informations et actualités ..... page 4
Ce qui s'est passé récemment ..... page 5
L'Agenda ..... page 7
Autour de nous ..... page 7
Actualités & Nouveaux Enjeux de notre environnement : ..... page 9
Les informations pratiques ..... page 10

Commission : Ecole, Restaurant scolaire, TAP

Responsable : Ginette FAVROT

Cantine scolaire ; un service saturé

Un service cantine scolaire a été proposé à partir de 1994 dans la commune, à l'origine par une association de parents bénévoles. Lors de l'extension de l'école à cette même époque, une salle avait été prévue pour accueillir les enfants pour le déjeuner. Cette salle, toujours utilisée, a une capacité d'accueil de 66 enfants, et elle peut assurer deux services. Jusqu'à récemment, la salle suffisait, les effectifs de l'école au plus haut étaient aux alentours de 280 élèves, mais avec « seulement » 80 à 100 convives à la cantine.

Depuis quelques années, malgré un effectif beaucoup plus léger que dans les années 2000 (183 élèves inscrits en 2015-2016), le nombre d'enfants à la cantine a fortement augmenté (130 à 140 élèves fréquemment). Plusieurs raisons expliquent cette hausse de la fréquentation : les modes de vie ont évolué, davantage de parents travaillent tous les deux en dehors de la commune et ne peuvent rentrer pour faire déjeuner leurs enfants, les assistantes maternelles sont contraintes par les rythmes scolaires et ne peuvent plus prendre des enfants à midi si elles gardent des enfants non scolarisés…

La capacité maximale est donc atteinte, et il a fallu chercher une solution pour accueillir le mieux possible tous les enfants à la cantine. Le choix s'est porté sur la salle de BCD (bibliothèque centre de documentation) pour sa proximité de la cantine actuelle. Située au même niveau, avec seulement un préau à traverser, il est possible de l'utiliser sans avoir à réaliser des investissements importants en termes de matériels (chariots roulants…) ou d'infrastructure (la salle est adaptée pour disposer des tables pour les repas…). D'autre part, le bloc sanitaire est facilement accessible depuis cette salle.

Une réorganisation du service a déjà été prévue par les agents et la commission : le restaurant scolaire actuel accueillerait les élèves du primaire, sur deux services, à 12 h et à 12 h 45, tandis que la salle de BCD reconvertie accueillerait les élèves des classes maternelles. Les « petits » seraient davantage au calme et disposeraient d'un peu plus de temps pour déjeuner.

Il ne faut cependant pas priver les élèves et les enseignants de la BCD, qui constitue un outil pédagogique nécessaire à l'éveil, la lecture, la recherche pour les élèves de l'école. La BCD sera donc installée dans une salle « le pigeonnier » utilisée jusqu'à présent par les enseignants notamment pour leurs réunions, située au-dessus de la salle de motricité, et qui fut utilisée pendant plusieurs années par les CM2 de Marie Chantal Jolivet. Cette salle bénéficie d'une superficie suffisante, de nombreuses possibilités d'aménagement (coin lecture, rayonnage, coin travail écrit…) et d'une belle exposition à la lumière grâce à ses nombreuses baies vitrées.

Le déménagement de la BCD sera effectif à la rentrée 2016-2017 pour permettre à tous les enfants de déjeuner à la cantine dans de bonnes conditions.

Cantine scolaire ; un nouveau tarif

Les prix des repas pris à la cantine scolaire n'ont pas augmenté depuis 2010, il était devenu nécessaire de revoir le prix facturé aux familles. Pendant quelques années, de 2000 à 2006, les hausses étaient plafonnées, mais ce décret limitant les hausses a été abrogé, redonnant ainsi une certaine souplesse aux collectivités, la seule contrainte étant de ne pas faire de bénéfice sur le service de la cantine.

Le nouveau tarif à la rentrée a donc été fixé à 4,50 € (4,12 € actuellement). Ce prix est bien inférieur au coût de revient du service, qui s'élève à 8,70 € par repas. Ce coût comprend bien entendu le prix du repas facturé par la société RPC (2,53 €) mais surtout toutes les dépenses inhérentes au service : personnel (8 agents assurent la pause méridienne et le service de restauration), fluide (eau, électricité, gaz), serviettes en papier, téléphone, amortissement du matériel…

Le service laisse donc apparaître un déficit de plus de 70 000 € pour l'année 2015-2016, il n'est pas possible de l'équilibrer, l'objectif de cette hausse est d'éviter une aggravation du déficit car l'ouverture d'une seconde salle de restauration à la BCD va nécessiter plus de personnel. Les futures hausses des tarifs de la cantine seront plus régulières, mais aussi plus modérées.

Commission Voirie

Responsable : Alain Tourny

Deux rappels et appels au civisme :

- Les panneaux de stationnement interdit, principalement celui réservé « aux commerçants ambulants » sur le parking face à la mairie, doivent être respectés par tous les automobilistes.
- Tous travaux empiétant sur le domaine public (taille de haie, échafaudage) … nécessitent OBLIGATOIREMENT une demande à la mairie.

Comité Vivre Ensemble

Responsable : Franck Cursio

Devant ce succès grandissant, nous rééditons ce rendez-vous particulièrement festif entre tramoyens.
Soyons chez nous, nous-même et ensemble…



INFORMATIONS ET ACTUALITES :

Plan canicule :

Le plan « canicule » 2016 est effectif jusqu'au 31 août. Ce dispositif d'alerte et de prévention s'adresse aux personnes de 65 ans et plus, vivant à leur domicile, et qui, du fait de leur âge, de l'état de santé, se sentent isolées, ou les personnes à partir de 60 ans en situation de handicap.
Toute personne se trouvant dans cette situation peut demander son inscription sur le registre nominatif (et confidentiel) du plan canicule. Le bulletin d'inscription est disponible auprès de la mairie. Cette démarche d'inscription reste volontaire et la déclaration facultative.

http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule

Journées Européennes du Patrimoine : 17 et 18 septembre 2016

Valérie NOIRAY Responsable de la Commission Patrimoine

Voici le programme pour notre commune :

Chèvrerie du Colombier

- Présentation et jeu « Guérin, l'illustre oublié »
- Portes ouvertes Visite libre et dégustation de fromages de chèvre

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h
Stand d'accueil jeu découverte

Ferme des Fresnes

- Présentation par un apiculteur : « Voyage dans le monde des abeilles » Extraction et dégustation : samedi, toutes les heures à partir de 10h30
- Visite commentée de la porcherie
- Dégustation de charcuterie

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h
Stand d'accueil jeu découverte

Jeu découverte À vous de jouer ! *le jeu s'adresse en fait aux enfants*
Cette année, nous vous proposons de découvrir le patrimoine local d'une façon ludique pour toute la famille ! Pour cela, rien de plus simple : procurez-vous le questionnaire sur un des sites participants, baladez-vous, découvrez, répondez aux questions et résolvez l'énigme finale. Déposez votre bulletin-réponse dans l'urne du dernier lieu visité et participez au tirage au sort qui vous fera peut-être gagner un cadeau ! Pas de sens imposé pour ce jeu, vous êtes libre de composer vous-même votre circuit. Sur chaque site, une personne sera présente pour vous accueillir et vous orienter si besoin. Samedi 17 septembre : de 10h à 12h et de 14h à 18h. Lieux : l'Esplanade de la Madone et du Carillon, l'Église de Neyron, le Marais des Échets, la Ferme des Fresnes et la Chèvrerie du Colombier à Tramoyes.

Détails disponibles en septembre

La castration du maïs ou l'amour est dans le pré !

par Xavier Deloche

Comment faire rimer maïs castré et emploi saisonnier ?
En offrant un emploi d'été aux jeunes de Tramoyes et des environs dans les champs de nos agriculteurs.
« Pour leur faire découvrir la valeur travail, pour faire découvrir le monde du travail et bonifier leur CV, mais aussi pour se faire des sous et se payer des vacances bien méritées »

Qui sont nos agriculteurs ?
Les fermes Vaudan et Josserand s'associent depuis 3 ans pour proposer ce job d'été à une quinzaine de jeunes de Tramoyes et des villages environnants sur leurs 50 hectares de maïs.
La famille Vaudan, qui a accepté de recevoir le Petit Tramoyen, est la quatrième génération d'agriculteur après avoir été métayer. La ferme actuelle existe depuis 1974. Jean Luc a succédé à Jean, qui était le propriétaire du terrain sur lequel va se construire le futur Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM). Aujourd'hui, ils cultivent 100% de céréales après avoir élevé des poulets jusqu'en 2003, date de la grippe aviaire.

Pourquoi castrer les maïs ?

Pour produire du maïs semence pour l'industrie agro-alimentaire, et non du maïs de consommation (alimentation animale ou amidon). Il faut respecter un protocole sinon la parcelle est déclassée par les contrôleurs des semenciers. La récolte se fera en septembre /octobre. 2 zones géographiques ont été choisies en France pour le maïs de semence, il s'agit de la région Rhône Alpes et du Sud-Ouest. Toute la récolte est centralisée sur Montélimar chez Top Semence. Avant c'était la filière de l'Europe de l'Est qui était productrice, mais à cause d'une qualité faible chronique et du risque de vol technologique, c'est le retour de cette filière d'excellence en France.

Comment castrer le maïs ?



La castration du maïs consiste à enlever la fleur mâle de certains épis céréaliers afin de les rendre femelles. Ce procédé permet aux fleurs femelles d'être fécondées par les fleurs mâles épargnées car sélectionnées. Dans les champs de maïs, les saisonniers doivent enlever deux rangées de fleurs sur quatre. Ils parcourent les champs pour couper les panicules laissées par la machine «castreuse » qui est passée précédemment. « N'oublions pas qu'il y a 10 ans tout se faisait à la main » rappelle Monsieur Vaudan.

Si ce job d'été est court (deux semaines maximum), il n'en est pas moins intense physiquement. Car il s'agit de travailler de 6h à 12h en général sur juillet et de parcourir pas moins d'une quinzaine de kilomètres par jour et par personne, sous la chaleur. En ce qui concerne la principale difficulté, la réponse est la même pour tous car tout le monde souffre de courbatures : les plus grands pour se pencher et arracher les fleurs proches du sol, et les plus petits pour lever les bras pour les plus hautes.

Qu'en pensent nos apprentis castreurs ?



« J'aime bien car je suis dehors, nous explique Maxime Stroebel. On reste dans le village avec les copains et on se fait de l'argent de poche pour se payer nos voyages. Ce n'est pas compliqué sauf qu'il faut mettre le réveil le matin et supporter la chaleur. Le risque principal c'est de se perdre dans les champs et de ne pas oublier de boire beaucoup d'eau.»

« On oublie la dureté du travail avec les petits déjeuners préparés par Mme Vaudan à 8h30, à base de cake maison, de jus d'orange et de chocolat, décrit avec gourmandise Benoît Deloche. Je me rappellerai aussi du transport en voiture pour rejoindre les champs. Sans oublier la surprise dans les yeux des personnes qui me questionnaient sur la castration du maïs ! »

« J'ai demandé à travailler en direct chez les Vaudan et c'est ma première année, explique Hippolyte Giraudon. J'ai découvert le métier et j'étais motivé pour me lever car il y avait une bonne ambiance. Mon grand-père était agriculteur donc c'est une façon de respecter la culture familiale même si je ne l'avais jamais fait avant. J'ai joué au chauffeur pour les potes avec mon scooter et je ne dénoncerais pas les amoureux qui faisaient semblant de se perdre dans les champs ! »

…CE QUI S'EST PASSE RECEMMENT …

Expo peinture :



L'atelier qui réunit une douzaine d'adultes tous les lundis après-midi au local de l'ancienne poste, a présenté lors de son exposition annuelle les travaux de ses artistes peintres. Une cinquantaine de tableaux avaient été réalisés par une dizaine de « peintres » adultes, en employant diverses techniques : huile, aquarelle, sanguine, dessin.

Monique Saez, artiste peintre, a animé l'atelier en partageant ses connaissances et sa passion avec ses élèves, tous les lundis à l'ancienne poste pendant cinq ans.

L'anniversaire du tennis club

Malgré une météo capricieuse, le club de tennis a réussi à se glisser entre les orages pour fêter ses « *30 ans de sport et de convivialité* » avec des animations pour tous les âges, du mercredi 15 au dimanche 19 juin :

- jeux de raquettes sur les terrains
- pêche à la ligne
- atelier coloriage
- slakeline
- exposition de girouettes
- lâcher de ballons
- tournois jeunes et adultes
- exhibition des « Profs d'hier et d'aujourd'hui »



Soirée Théâtre :

Vendredi 27 et Samedi 28 mai, à la Salle des Fêtes, les 9 comédiens de Tramoyes en Scène jouaient "La Croisière Abuse" devant une salle comble. Les acteurs de la Troupe ont emmené le public dans une aventure familiale et enjouée mise en scène par Fabrice Laplace.

Un magicien cherchant la bague disparue pendant son spectacle de magie, un serveur qui fera chavirer le cœur de la dame de compagnie de la Comtesse, un homme d'affaire trop occupé par son travail et délaissant sa femme qui voudra se venger, une psy qui veut tout simplement profiter de ses vacances (mais ne peut pas), puisque même une de ses patientes klepto se retrouve sur le même bateau... sans oublier celle que l'on oublie finalement tout le temps : Mollet.

Le public a donc répondu présent pour ce deuxième spectacle. Cette année et pour ces deux représentations, ce ne sont pas moins de 400 personnes qui se sont déplacées à la salle des fêtes. Un véritable succès !

Et comme le dernier mot revient toujours au public, voici quelques messages que l'on pouvait découvrir sur le livre d'or que les spectateurs pouvaient remplir à la fin des représentations : "*Quel bonheur de vous revoir sur scène ! Encore une belle soirée* !", "*Tramoyes en Scène abuse : nous faire mourir de rire deux années de suite*", "*Félicitations pour cet agréable moment ! Que les acteurs soient remerciés, ils peuvent être fiers de leur prestation*" ou encore " *Bravo pour le dynamisme et le jeu fort varié de tous ! Merci pour cette bonne humeur et cette énergie ! J'ai aimé le rythme et votre intensité à jouer !*"

Fête de la musique



Forte affluence pour cette seconde édition de la Fête de la Musique ce dimanche 26 juin. Plus de 250 personnes se sont retrouvées sur la place, devant une scène improvisée. Des groupes déjà présents l'année dernière sont revenus, tandis que d'autres composés de musiciens plus jeunes, issus du collège de la Dombes ou de l'Académie de la Musique et de la Danse de Miribel ont montré leurs talents respectifs. La chorale En Plein Cœur de Montluel avait également fait le déplacement, en nombre, avec plus de 40 choristes qui ont fait chanter le public.



L'AGENDA

Samedi 16 juillet 2016 17 h	Arrivée du Tour de France à Villars les Dombes
Samedi 3 septembre 2016, de 9 h à 12 h	Forum des associations
Samedi 3 septembre 2016, après midi	Randonnées et petites marches dans le village
Dimanche 4 septembre 2016	Pique-nique Cœur de Village
Lundi 5 septembre 2016 19 h 30	Présentation du programme de l'Allegro (saison 2016-2017) à la salle des fêtes de Tramoyes autour d'un apéritif convivial - réservation 04 78 55 80 20 / billetterie.ocm@free.fr
Samedi 17 septembre 2016 Dimanche 18 septembre 2016	Journées Européennes du Patrimoine : nombreuses animations et visites sur le secteur de la Côtière : Fermes du Frêne et du Colombier à Tramoyes, et sur le thème national « Patrimoine et citoyenneté »
Dimanche 16 octobre 2016 14 h 30	Thé dansant Sport et Culture organisé par les "Joyeux Tamalous" Salle des Fêtes de Tramoyes

AUTOUR DE NOUS

Un Sou des Ecoles dynamique et très actif !

L'année scolaire s'achève et le Sou des Ecoles est heureux de toutes les actions menées tout au long de cette période.
Et elles ont été nombreuses :

- En novembre, la vente des chocolats de Noël qui a rencontré un très beau succès.
- En décembre, le père Noël nous a fait la gentillesse de nous rendre visite le temps d'une photo avec les enfants.
- En février, vous avez été nombreux à déguster les produits savoyards, plus de 76 kg de fromage et 140 saucissons !!
- Ensuite début avril, nous avons distribué gratuitement plus de 100 ballotins de chocolat lors de notre première chasse aux œufs de Pâques.
- Fin avril, nous sommes venus à votre rencontre pour vendre 300 brioches. Malheureusement, faute de quantité suffisante, nous n'avons pas pu couvrir tout le village. Nous en sommes désolés et nous essayerons de faire mieux l'année prochaine !
- En mai, les sacs décorés par les autoportraits des enfants de toutes les classes ont eu un vif succès.
- Fin mai et début juin, nous avons organisé « un pot de l'amitié » après les très jolis spectacles musicaux organisés par le corps enseignant et l'intervenante musicale Emilie.
- Enfin, la fête de l'école, organisée cette année le vendredi 01 juillet, aura été l'occasion de conclure cette belle année scolaire tous ensemble.

Grâce à l'implication de chacun (parents, familles, voisins) dans nos actions, le Sou des Ecoles a pu financer les sorties scolaires de l'ensemble des classes. Un grand merci à tous les tramoyens (et aux autres) !
Pour que l'on puisse proposer encore plus d'actions et ainsi apporter plus de moyens pour les sorties et activités scolaires, nous avons besoin de vous. Nous vous donnons donc rendez-vous en septembre au forum des associations pour participer à nos actions.
Tous les membres du Sou des Ecoles vous remercient et vous souhaitent de passer de bonnes vacances.

Samuel Lazare pour le bureau du Sou des Ecoles.



Article de dernière minute, la fête de l'école, Vendredi 1er Juillet a été une grande réussite grâce à l'investissement des membres du Sou des écoles, des parents volontaires et des enseignantes. Petits et grands ont apprécié grandement cette journée. L'école et l'équipe enseignante souhaitent donc de **BONNES VACANCES A TOUS** !



RENTREE le Jeudi 1er Septembre 2016 à partir de 8h20.

Sport et Culture : danse enfants

Dès la rentrée 2016, l'association Sport et Culture proposera des cours de danse. Bienvenue aux jeunes qui souhaitent pratiquer les danses new style chorégraphiées sur des musiques actuelles. Pour les petits, il s'agit davantage d'éveil corporel, de déplacements sur des musiques rythmées. Nous vous attendons nombreux au forum des associations le 03 Septembre de 9h à 12h salle des fêtes, pour les inscriptions.

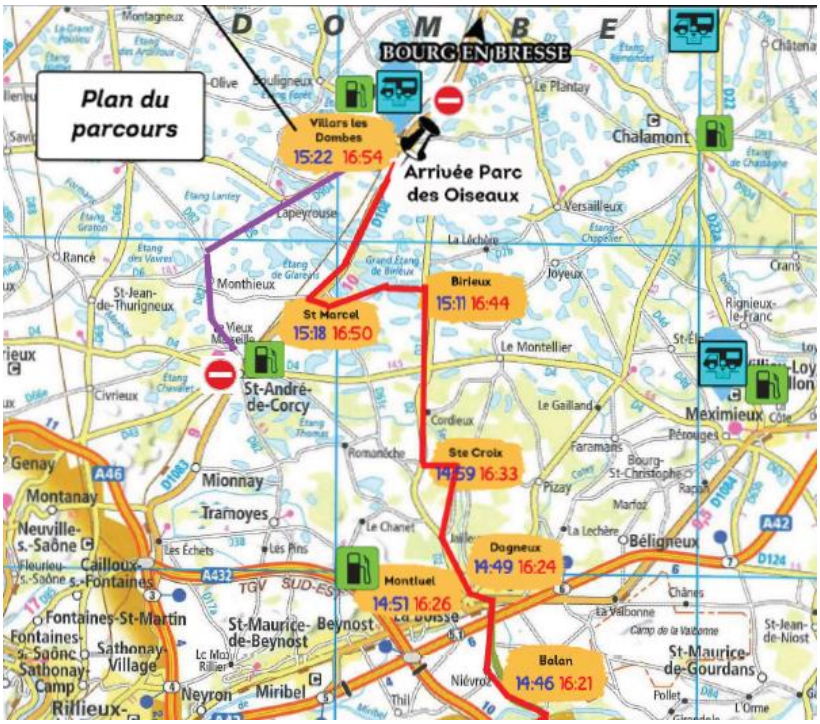
Km parcourus	Routes	Communes	Passage de la caravane *	Passage des coureurs *
184,5	D61	**Niévroz** *(Près)*	14:51	16:23
186		Dagneux	14:54	16:26
188		Montluel *(D61 - D1084 - VC - D61)*	14:56	16:28
189,5		*Le Tresset*	14:58	16:30
193		Saint Croix *(D61 - D61C)*	15:04	16:35
194,5	D61C	*carrefour (D31C - D2)*	15:07	16:38
201	D2	Birieux	15:17	16:47
202,5		*Carrefour (D2 D2 D)*	15:20	16:49
205,5	D2D	*Carrefour (D2 D - D 1083)*	15:24	16:53
208,5	D1083	**Villars-les-Dombes (Parc des Oiseaux)**	15:29	16:58

final sur une ligne droite de 300 mètres.
La course sera précédée de la traditionnelle caravane publicitaire avec son lot de cadeaux vers 15h20.

Restrictions de circulation :
Le 16 juillet la RD1083 sera fermée à la circulation depuis le croisement D904 à partir du feu en direction de Lyon de 5h du matin à 22h. L'axe D904 Villefranche/ Ambérieu en Bugey sera ouvert à la circulation.
Les 3 derniers kilomètres de l'étape sont fermés par des barrières de part et d'autre de la chaussée, afin de créer un véritable tunnel de sécurité pour les coureurs qui pourraient atteindre de hautes vitesses, en cas de sprint final
http://www.villars-les-dombes.com/

Le parcours du Tour de France 2016 s'arrêtera à Villars les Dombes le 16 juillet 2016.

Pour cette 14ème étape les coureurs arriveront au parc des oiseaux. Avec une étape de 208 km, le 16 juillet 2016 les coureurs relieront Montélimar à Villars les Dombes où ils sont attendus pour 17h.
Près de 200 cyclistes vont sprinter sur trois kilomètres pour arriver sur la ligne d'arrivée située sur la RD 1083, devant l'entrée du Parc des Oiseaux. L'arrivée sera marquée par un

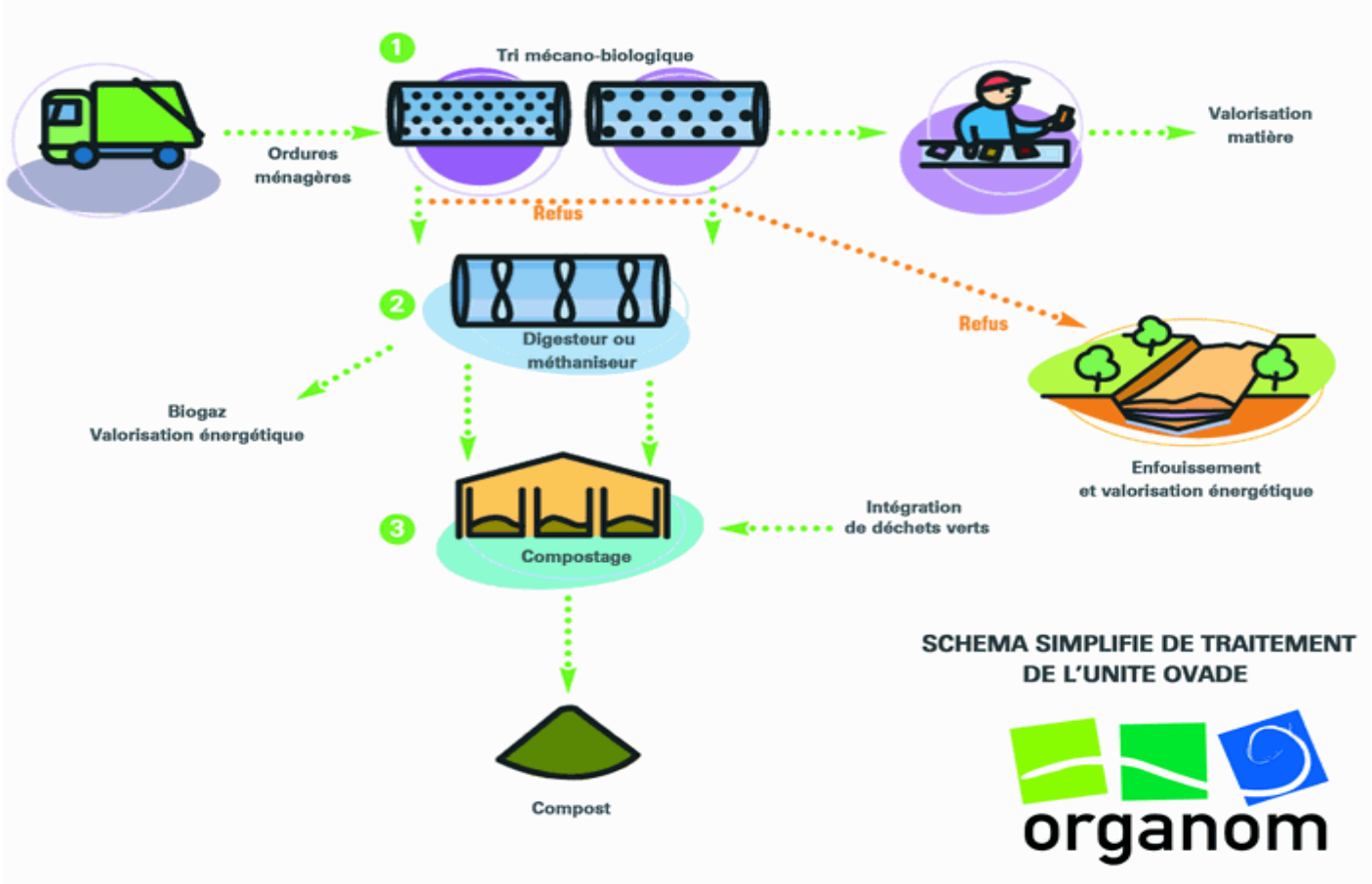


Actualités et nouveaux Enjeux de notre environnement

LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES SUR NOTRE TERRITOIRE : La méthanisation

La Communauté de Commune de Miribel et du Plateau est adhérente au syndicat intercommunal de traitement et valorisation des déchets ménagers ORGANOM (tout comme la 3CM). Jusqu'à présent les ordures ménagères, produites par les habitants du territoire, étaient enfouies sur le site de la Tienne à Viriat. ORGANOM a construit une usine de méthanisation, appelée OVADE, qui a été inaugurée le 24 juin 2016.

A partir de 2016, l'usine OVADE va monter en puissance afin de traiter chaque année environ 60 000 tonnes de déchets ménagers résiduels et 7 500 tonnes de déchets verts.



Ce procédé industriel s'effectue selon 3 phases qui sont :
- le tri mécano biologique
- la méthanisation
- l'intégration des déchets verts pour la production de compost

Dans le cadre D'OVADE, un tri mécano-biologique sépare en amont l'ensemble des déchets ménagers entrant pour en extraire les déchets non valorisables :

Quelles implications pour les habitants ?

- LES DÉCHETS BIENVENUS

Il s'agit de tous les déchets fermentescibles (ou bio-déchets) tels que les déchets de cuisine, les résidus de repas, tout produit alimentaire et les déchets végétaux divers.

- LES DECHETS INDÉSIRABLES

· Le verre
· Les déchets dangereux provenant des produits toxiques utilisés au quotidien :
· Les produits ménagers (lessives, détergents, assouplissants, javel, dégraissants…)
· Les produits de bricolage (huiles de vidange, alcool, solvants, peintures, vernis, colorant colles…)
· Les produits pour le jardinage (fongicides, pesticides, insecticides, herbicides, désherbants…)
· Les médicaments ou produits parapharmaceutiques
· Les autres produits du quotidien (piles, ampoules électriques, cartouches d'imprimantes…)

Tous ces produits indésirables pour OVADE, ne doivent ni être rejetés avec les ordures ménagères, ni déversés dans l'évier, ni abandonnés dans la nature. Ils doivent être triés pour être correctement traités.

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES 2016



La Police Rurale assure de jour des services de sécurité de proximité, dans le but de réduire au maximum les atteintes aux biens (cambriolages, dégradations, intrusions, etc...).
Vous pouvez participer activement à l'amélioration du service rendu. En remplissant et en nous retournant le questionnaire téléchargeable sur le site www.tramoyes.fr ou en prenant un exemplaire directement à l'accueil de la mairie, vous aiderez les forces de sécurité à optimiser leur service. La Gendarmerie de Villars les Dombes effectuera des passages de surveillance.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE **19, rue du marquis de Sallmard**

Tél : .....04-72-26-20-50 Fax : 04-72-26-20-59

E-mail : mairie@tramoyes.fr

Garde-champêtre.....Tél : 06-83-26-38-84

Réception du Public :

Lundi et vendredi : ..... de 14 H à 18 H Mercredi : ..... de 9 H à 12 H

1er et 3ème samedi du mois (pas de permanence en Août) ..... de 9 H à 11 H 30

Permanences du Maire et des Adjoints :	Urbanisme	Conseil Municipal
1er et 3ème samedi du mois de 9 H à 11 H 30	mercredi matin sur rdv	Le dernier mardi de chaque mois à 19 H 30

Groupe scolaire

Ecole ..... 09-67-20-02-65 Restaurant scolaire 04-72-26-54-77

Accueil de loisirs/Périscolaire 06-83-72-85-83

@jeunes/Gaëtan MARGUIN 07-81-90-81-13 E-mail : ados@tramoyes.fr

PAROISSE

04-72-26-10-48 1 Impasse de l'Eglise 01390 St André de Corcy

Père Bernard COLOMB mail : paroisse.st.a.corcy@orange.fr

SECOURS

SAMU 15 GENDARMERIE 17

INCENDIE 18 CENTRE ANTI-POISON 04-72-11-69-1

DEPANNAGES

Electricité :	Gaz :	Eau :
R.S.E.: 04-74-08-07-07	G.D.F. : 04-74-91-50-60	NANTAISE DES EAUX : 09-69-32-04-04

RELAIS POSTE

Multiservices Route de la Boisse 01390 Tramoyes : 04-78-91-05-33

IMPOTS

Centre des Impôts de Trévoux : 04-74-00-94-20 Trésorerie de Montluel : 04-72-25-99-25

CADASTRE

Centre de Trévoux : 04-74-00-94-56

PROBLEME JURIDIQUE

Rencontrer gratuitement votre accès au droit dans l'Ain : 04-74-14-01-43 Ou par mail : cdad-ain@justice.fr

CENTRE MEDICO-SOCIAL CANTONAL : 04-78-55-30-71 .....1820 Grande rue 01700 MIRIBEL

Assistante sociale : Mme Estelle PLAN

DECHETERIE DE MIRIBEL : (CCMP) 04-78-55-52-18

Les horaires d'été du 1er Avril au 31 Octobre :

Du lundi au vendredi : 9H00 à 11H45 et de 14H00 à 18H45

Le samedi : 9H00 à 18H45 sans interruption

Les horaires d'hiver du 01 Novembre au 31 Mars :

Du lundi au vendredi : 8H00 à 11H45 et de 14H00 à 16H45

Le samedi : 8H00 à 16H45 sans interruption

DECHETERIE ST ANDRE DE CORCY : 04-74-98-47-15

Du lundi au samedi : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h00

Fermeture : Le mardi toute la journée et le mercredi matin

10 passages par an et par foyer pour St André de Corcy.

RAMASSE DES ORDURES MENAGERES .....Collecte hebdomadaire chaque lundi

TRI SELECTIF..... Jour de ramassage chaque mardi semaines impaires

ENVIRONNEMENT

Brûlage des déchets : ***LE BRULAGE A L'AIR LIBRE EST INTERDIT***

Sites : www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr ; www.ain.gouv.fr

ANIMAUX DOMESTIQUES

Les chiens ne doivent ni errer dans la Commune ni aboyer de manière intempestive tant le jour que la nuit.

Les propriétaires ou les détenteurs de chiens de 1ère ou 2ème catégorie doivent:

- faire une déclaration à la Mairie du lieu de résidence du chien ou sur la commune du lieu de résidence du chien
- assister à une formation

TRAVAUX DOMESTIQUES ET JARDINAGE BRUYANTS POUR PARTICULIERS

Ils sont autorisés suivant ces horaires :

En semaine :	Le Samedi :	Les dimanches et jours fériés :
de 8 H à 12 H et de 14 H à 19 H 30	de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H	de 10 H à 12 H uniquement

POUR LES PROFESSIONNELS : excepté les interventions d'utilité publique en urgence

Les jours ouvrables :	Le Samedi :	Les dimanches et jours fériés :
de 7 h 00 à 19 h 30	de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H	Interdiction absolue

PUBLICITE

Si vous souhaitez faire passer une publicité de votre entreprise, veuillez contacter dès à présent la Mairie par Mail **:**

mairie@tramoyes.fr 60€ 1/8 page de 21*29.7 ou 120€ page entière.